

09 février 2021

Communiqué de presse

Sciences Po Strasbourg

École

de l'Université de Strasbourg

Contact presse

Catherine Amy
Responsable
Communication

catherineamy@unistra.fr
03 68 85 80 15

Sciences Po Strasbourg a pris connaissance des nombreuses accusations qui circulent sur les réseaux sociaux depuis quelques jours visant à dénoncer la passivité des écoles à la suite de témoignages d'agressions sexuelles et tient à réaffirmer qu'elle prend très au sérieux le sujet des violences sexistes et sexuelles au sein de son établissement.

Sciences Po Strasbourg soutient évidemment toutes les victimes. En effet, Le silence doit être rompu et ces faits ne sont en aucun cas pris à la légère.

La direction est, au contraire, d'une très grande vigilance à l'endroit de toutes les formes de discrimination et de violence. Si ce genre d'affaire venait à survenir ou à être révélé, et si suffisamment d'éléments permettent d'en attester la véracité, la direction sera intransigeante et utilisera avec la plus grande détermination tous les moyens à sa disposition pour les réprimer, les sanctionner en accompagnant au mieux, dans les limites de ses compétences, toutes les victimes dans le cadre de procédures judiciaires engagées et en signalant systématiquement tout fait connu au Procureur de la République.

A Sciences Po Strasbourg des actions sont déjà mises en œuvre, le plus souvent en période de rentrée universitaire. Elles peuvent prendre des formes diverses, parmi lesquelles : Des journées de sensibilisation organisées lors des rentrées de septembre, des ateliers participatifs sur le consentement, le cyber-harcèlement, les violences faites aux femmes, destinés aux responsables associatifs et à l'ensemble des étudiants. Des conférences et des expositions temporaires sur le sujet des violences sexistes et sexuelles sont régulièrement organisées.

Des mesures permanentes, d'accueil, d'écoute et d'accompagnement sont également proposées et communiquées à l'ensemble des étudiantes et étudiants (permanences de psychologue, mise en place inédite d'une déléguée anti-discrimination, charte signée par l'ensemble des étudiantes et étudiants, etc). L'école invite les étudiant(e)s victimes de violences sexistes et sexuelles à déposer plainte et à le signaler à la déléguée à l'égalité et la lutte contre les discriminations. L'école travaille, par ailleurs, en étroite collaboration avec ses associations.

Les procédures mises en place ne semblent pas avoir suffisamment porté leurs fruits. Aussi l'école s'engage avec les 6 autres Sciences Po du Réseau à travailler dès maintenant à la mise en place de nouveaux dispositifs.